Aviation générale

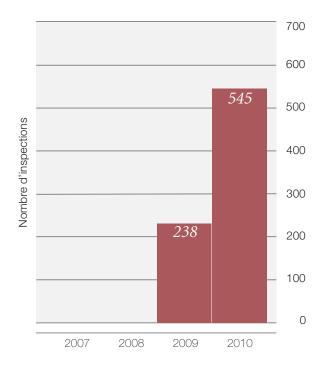
En application d'une réglementation européenne, l'OFAC réalise depuis le printemps 2009 des contrôles en Suisse des aéronefs de l'aviation générale. Ces appareils – en majorité des petits avions, des hélicoptères, des planeurs ou des ballons – sont en général utilisés par des particuliers ou dans le cadre du travail aérien, mais non pour le transport commercial de passagers et de marchandises. En 2010, les inspecteurs de l'OFAC ont contrôlé 545 appareils volants (+120 % par rapport à l'année précédente). Cette augmentation découle du fait que l'office a mené essentiellement ses inspections sur des aérodromes à fort trafic. Un millier de carences ont été constatées, dont 80 % étaient associées à un risque mineur. Le plus souvent, les marques et les plaques indicatrices n'étaient pas conformes (par exemple, absence d'indication de la capacité maximale des réservoirs) ou le délai prescrit pour exécuter des travaux d'entretien avait été dépassé.

A la différence des entreprises de transport aérien, qui sont tenues de signaler à la fois les incidents techniques et les incidents opérationnels, les exploitants d'appareils volants destinés à une utilisation non commerciale ont uniquement l'obligation de signaler à l'autorité de surveillance les événements techniques.

En 2010, l'aviation générale a adressé quelque 80 comptes rendus à l'OFAC, dont 17 % reflétaient l'existence d'un risque majeur, soit plus ou moins la même proportion que pour l'aviation commerciale. La base de données étant toutefois encore peu fournie, il n'est pas possible de tirer des conclusions fiables sur le niveau de sécurité de l'aviation générale.

L'OFAC a concentré ses efforts de prévention en direction de la petite aviation et du vol à voile dans la mesure où ces activités sont à l'origine de la majorité des accidents de l'aviation générale en Suisse. Il a organisé plusieurs cours à l'intention des pilotes et des écoles de vol à voile. L'office a en outre mené plusieurs actions de sensibilisation auprès des adeptes de sports extrêmes comme le speed fly et le base jump en proposant des cours et en distribuant du matériel d'information. Les speed flyers utilisent une aile de taille moindre que celle utilisée par les parapentistes, tandis que les base jumpers font du parachutisme en s'élançant d'un bâtiment ou d'un promontoire rocheux et utilisent un costume ailé, qui permet de mieux planer dans les airs.

Surveillance sur l'aviation générale



Principaux types d'incidents dans l'aviation générale en 2010

